

# Communiqué de presse

Loire Atlantique

## Cabinet du président

Hôtel du Département - 3, quai Ceineray – CS 94109  
44041 Nantes cedex 1 - Tél. 02 40 99 10 00  
service.presse@loire-atlantique.fr - www.loire-atlantique.fr

## Contacts presse :

- Anaïs Hubert : 02 40 99 09 61
- Gweltas Morice : 02 40 99 16 68
- Laurence Corgnet : 02 40 99 17 45

Nantes, jeudi 3 novembre 2016

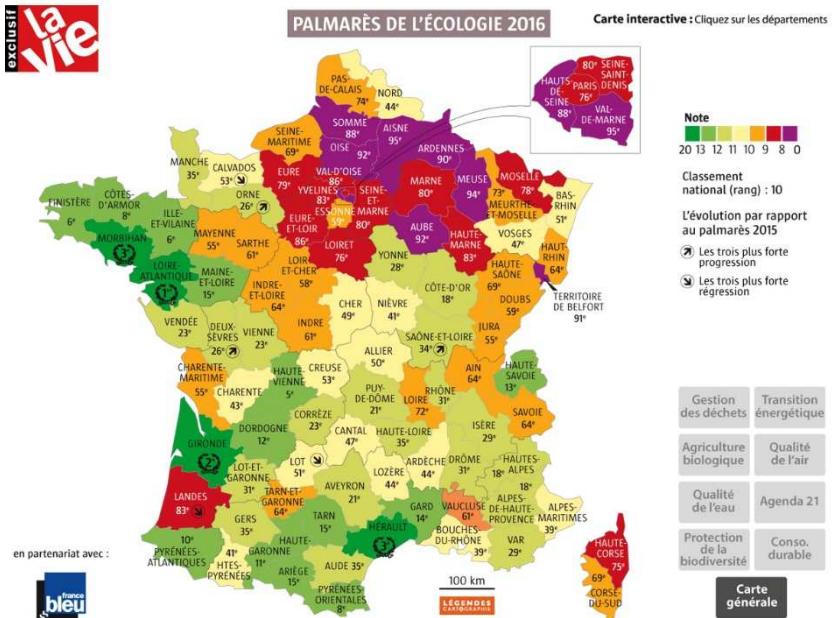
## Le département se classe premier du classement de *La Vie* basé sur huit critères

# La Loire-Atlantique championne du Palmarès de l'éologie

L'hebdomadaire *La Vie* publie ce jeudi 3 novembre son Palmarès de l'éologie. Pour la 10<sup>e</sup> édition de ce classement établi à partir de huit critères différents, c'est le département de la Loire-Atlantique qui monte sur la plus haute marche du podium.

Déjà classée 2<sup>e</sup> en 2010, 3<sup>e</sup> en 2012 et 4<sup>e</sup> en 2015, la Loire-Atlantique est donc championne du Palmarès de l'éologie 2016 ! Une récompense pour l'action du Département et l'ensemble des acteurs du territoire mobilisés pour les bonnes pratiques écologiques et environnementales.

Cette distinction est d'autant plus gratifiante qu'elle repose sur une combinaison de huit facteurs qui se complètent : Agenda 21, transition énergétique, agriculture biologique, protection de la biodiversité, consommation durable, gestion des déchets, qualité de l'eau et qualité de l'air.



## Philippe Grosvalet : « Une récompense pour l'ensemble des acteurs de Loire-Atlantique »

« Cette première place récompense l'**action de l'ensemble des acteurs** de Loire-Atlantique en faveur de l'environnement. L'action des pionniers, comme les travailleurs paysans de l'après seconde Guerre mondiale ou des créateurs du Parc naturel régional de Brière. L'action des collectivités, l'action des acteurs économiques, l'action des associations... C'est tout un **territoire et ses acteurs** qui sont aujourd'hui à l'honneur. C'est un **encouragement** pour le Département à poursuivre son action en faveur des ressources et des milieux naturels. C'est aussi une **exigence**. Je pense là aux nécessaires efforts que, collectivement, il nous reste à accomplir dans le domaine de la qualité de l'eau notamment. »

## L'action du Département pour l'environnement

Protéger et valoriser les espaces naturels et agricoles de Loire-Atlantique, préserver et gérer la ressource en eau, favoriser le développement des énergies renouvelables ainsi que les économies d'énergie et soutenir les actions en faveur de l'éducation à l'environnement sont les principales actions de la politique Départementale « ressources et milieux naturels, action foncière ».

### Préservation et valorisation des espaces naturels et agricoles

Le Département est propriétaire d'environ **1 180 ha d'espaces naturels et gère directement 2 800 ha de propriétés du Conservatoire du Littoral en Loire-Atlantique**. Le Département a engagé en 2015 un nouveau dispositif, pour appliquer les principes de protection et de valorisation des milieux naturels au-delà des Espaces naturels sensibles dont il a la propriété, à travers les contrats « **Loire-Atlantique nature** ».

A travers sa politique départementale d'action foncière, le Département permet la **protection d'espaces** agricoles. Trois périmètres de protection des espaces agricoles et naturels (PEAN) ont déjà été créés en Loire-Atlantique pour une superficie totale de près de 20 000 ha. Ces espaces bénéficient ainsi d'une protection pérenne et sont destinés exclusivement à l'agriculture.

En parallèle, Le Département mène actuellement dix opérations de fonciers agricoles et forestiers sur près de 20 000 ha qui permettent aux exploitations agricoles de se restructurer pour limiter les déplacements et faciliter leur mode de production tout en intégrant des enjeux environnementaux forts notamment la protection des haies ou la replantation des espaces boisés.

### Gestion de l'eau et des milieux aquatiques

Le Département travaille à la restauration et à la préservation de la qualité de l'eau ainsi qu'à la sécurisation de l'alimentation en eau potable en **participant aux structures de gestion de l'eau**. Au-delà des actions menées pour la gestion de ses propres milieux aquatiques (Espaces Naturels Sensibles, ports et voies navigables), le Département apporte un soutien financier aux actions menées par d'autres collectivités pour améliorer le fonctionnement hydrosédimentaire et écologique des cours d'eau ainsi que la protection des captages d'eau potable.

Il accompagne également techniquement les collectivités, en matière d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux souterraines, pour une gestion équilibrée des ressources en eau et la protection des milieux aquatiques de la Loire-Atlantique.

## L'éducation à l'environnement

En septembre 2014, la Maison du Lac de Grand-Lieu, point d'orgue de l'engagement du Département pour l'éducation à l'environnement, le partage des connaissances et la recherche scientifique sur les milieux humides, a ouvert ses portes au public. Loire-Atlantique Développement anime et gère cet outil à **vocation pédagogique et de découverte** dans le cadre d'une délégation de service public. Pour les deux premières années d'exploitation, la Maison du Lac a accueilli plus de **22 000 visiteurs**, un chiffre supérieur aux prévisions.

Animations pédagogiques, activités scientifiques et de recherche sur les milieux naturels et humides en lien avec le réseau européen des lacs, animations culturelles, médiations à destination de tous les publics constituent les grandes lignes de la programmation de cet équipement départemental. En 2016, le **Département contribue à hauteur de 552 000 €** pour son fonctionnement.

## Le soutien aux collèges et aux associations

Le Département fédère un groupe de **14 associations** locales spécialisées dans le domaine de **l'éducation à l'environnement** pour développer de nouvelles actions en direction des jeunes et du grand public sur l'ensemble du territoire.

Il poursuit ses actions concrètes en matière d'éducation à l'environnement :

- ➔ Le défi « Class'Energie » mobilise **11 collèges et 4 000 collégiens** intégrant l'environnement à tous les temps de vie au collège : repas, espaces verts, bâtiments...
- ➔ **50 collèges**, soit environ 16 000 collégiens, sont engagés dans des projets d'éducation à l'environnement en collaboration avec le rectorat autour de l'alimentation, de l'énergie des espaces verts et des déchets.

## Des actions volontaires pour la transition énergétique

Le Département veut participer à une véritable transition énergétique avec des objectifs très ambitieux : **diviser par trois les besoins en énergie et diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre du territoire** à l'horizon 2050 par rapport à 1990. Le Plan climat énergie décline ces objectifs dans les principales politiques publiques départementales : bâtiments, transports, consommation, repas...

Depuis trois ans, d'importantes économies d'énergie ont été constatées dans les bâtiments du Département. Les actions mises en œuvres ont permis de **baisser de 8,8% les consommations du patrimoine immobilier et de réaliser une économie de 1,15 M€**.

Dans le cadre de cette politique, le Département recherche une performance énergétique des bâtiments toujours plus grande. A ce titre deux projets départementaux ont été récompensés dans le cadre de l'appel à projet « **Territoire à énergie positive pour la croissance verte** » : la réhabilitation énergétique en basse consommation du collège de la Reinettière à Sainte-Luce-sur-Loire et la construction d'un nouveau Centre Médico-social en bâtiment à énergie passive à Saint-Nazaire.

Il poursuit également son **aide à l'éolien**, qu'il soit terrestre ou en mer et au bois énergie, et mise aussi sur d'autres sources énergétiques à travers notamment un dispositif de développement de la **méthanisation**. Le Département apporte un appui tout particulier à l'essor des projets énergétiques portés par les citoyens de Loire-Atlantique.